

Image not found or type unknown



Séparation vente maison

Par **Nour87**, le **06/04/2023** à **05:38**

Bonjour,rrrnNous avons acheté une maison en ruines après nous être pacsés. Mon conjoint la rénove. À la fin des travaux, la valeur du bien aura triplé.rnrnSi on se sépare à la fin des travaux, est ce que la moitié de la vente du bien me revient ?rnrnSachant qu'il peut la rénover car depuis qu'il a débuté les travaux je ramène 90% des revenus du foyer.rnrnMerci.

Par **Henriri**, le **06/04/2023** à **09:13**

Hello !rnrnBin euh... ça dépend aussi de votre achat et du PACS signé : rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1026>rnrnMais outre que vous ramenez 90% des revenus du PACS vous avez certainement intérêt à payer les outils et matériaux de la rénovation (voire certains travaux par des entreprises) avec votre propre compte et garder les factures pour tracer votre forte contribution financière à la rénovation de la maison (achetée à 50/50 ? avec emprunt ? pris par qui ?).rnrnEt il faut certainement en parler avec votre pacsé.rnrnA+

Par **Nour87**, le **06/04/2023** à **09:59**

Merci. On a acheté la maison à 50/50, l'emprunt est à nos deux noms, les matériaux sont payés avec notre épargne (comptes communs) et l'emprunt.